

L'écho de BERGHOLTZ



Numéro 43 – Janvier 2022

RETROSPECTIVES 2021



Activités sportives au stade de foot



Plantation des arbres fruitier au verger communal



Nouveau revêtement routier rue de Bergholtz



Réfection de la rue du stade



27 Novembre - Inauguration de la salle polyvalente

LE MOT DU MAIRE



L'écho de Bergholtz est de retour. Comme chaque année à la même époque, nous faisons le bilan de notre année écoulée. Les activités de nos associations y sont relatées ainsi que la vie de notre village....naissances, mariages décès, grands anniversaires....etc.

L'année 2021 a vu la pandémie de la covid revenir, se calmer puis l'émergence d'un nouveau rebond violent en cette fin d'année nous a conduit à annuler la fête de nos aînés prévue le 11 décembre.

Mais que ces derniers se rassurent, en accord avec la Présidente du CCAS, Lucie BOYELLE, il a été décidé de la reporter au printemps dès que la 5^{ème} vague se sera calmée et que la situation sanitaire sera canalisée.

En 2021, les moments de fête et de rencontre n'ont pas été pas nombreux.

J'espère que 2022 nous permettra d'organiser à nouveau une journée citoyenne afin d'embellir notre village et nous retrouver pour un moment de convivialité inégalable.

Quelques projets ont pu aboutir cette année :

- La réfection d'une partie de la rue du stade, l'entrée de la rue de la chapelle et le trottoir dans l'impasse du canal
- La plantation du verger communal au bas de la rue de l'Eglise, avec 31 arbres de différentes variétés, qui sera ouvert à tous les habitants et aux écoles
- La fin de la rénovation de la salle polyvalente qui a été inaugurée le 27 novembre en présence de nombreuses personnalités et élus.

2022 verra la création d'un nouveau lotissement qui se situera entre la rue neuve et la rue de l'église jusqu'au chemin rural dit d'Orschwihr. Ce lotissement permettra à des habitants de Bergholtz propriétaires de terrains et à de nouvelles personnes de bâtir leur projet et de venir profiter de la quiétude de notre village et ainsi accroître notre population.

2022 verra également naître nos jardins partagés qui seront attenants au verger et mis à la disposition des habitants du village désireux de produire leurs propres fruits et légumes pour s'offrir une alimentation de qualité, le tout dans un esprit de partage et d'échanges entre tous les détenteurs de parcelles.

Ces jardins seront dotés d'un puit avec une citerne ainsi que d'un hangar pour permettre la mise à l'abri du matériel.

Concernant la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller, plusieurs dossiers sont en cours ou ont abouti.

Le CLS (Contrat Local de Santé) par ses actions doit permettre un meilleur accès à l'offre de soins sur le territoire.

Le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) est en cours d'élaboration et devra dans un délai de 2 ans remplacer notre PLU vieillissant (il date de 2003) et non compatible avec les nouvelles lois comme le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) et la Loi climat. Mais même si le PLUi se discute à la CCRG il sera également discuté et validé par notre conseil municipal.

Après ce petit tour d'horizon de notre vie de villageois, je vous souhaite, au nom de tout le conseil municipal, tous mes vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année.

INFOS PRATIQUES

Mairie



6, rue de Bergholtz-Zell - 68500 BERGHOLTZ

Tél : 03 89 76 91 06

Fax : 03 89 76 24 65

Mail : mairie.bergholtz@wanadoo.fr

Site internet : www.bergholtz.fr

Heures d'ouverture :

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h
et les après-midi sur rendez-vous.

Poste



Adresse de la Mairie

Heures d'ouverture :

Du mardi au vendredi de 7h30 à 12h30

En téléphonant à la mairie les colis et les lettres
recommandés peuvent être
retirés les après-midi également.

Levée des boîtes aux lettres du village,
tous les matins pendant la tournée du facteur.

Hôpital



CENTRE HOSPITALIER DE GUEBWILLER

2 rue Schlumberger, 68500 Guebwiller

Tél : 03 89 74 78 00

Numéros d'urgence

SAMU	15
URGENCES sur portable	112
POLICE	17
POMPIERS	18
VIOLENCE CONJUGALE	39 19
ENFANCE EN DANGER	119
GENDARMERIE	03 89 28 02 10
URGENCES EAU	03 89 62 12 12
URGENCES GAZ	03 89 62 25 00



BRIGADES VERTES	03 89 74 84 04
AMBULANCE DU VIGNOBLE	03 89 38 53 89
DEPANNAGE EDF	09 726 750 68
CALEO	03 89 62 12 09
COM-COM	03 89 62 12 34
OFFICE DU TOURISME	03 89 76 10 63
RAM SOULTZ	03 89 74 83 10
RAM GUEBWILLER	09 67 51 62 41
MULTI-ACCEUIL BUHL	03 89 76 49 49

Déchetterie

En période estivale du 1^{er} avril au 31 octobre :

A Buhl et Soultz : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le samedi de 9h à 18h non-stop

A Soultzmatt : le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le samedi de 9h à 18h non-stop

En période hivernale du 1^{er} novembre au 31 mars :

A Buhl : le mardi et le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le samedi de 9h à 17h non-stop

A Soultz : le lundi, le mercredi et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le samedi de 9h à 17h non-stop

A Soultzmatt : le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le samedi de 9h à 17h non-stop



INFOS UTILES

DELIBERATIONS

Tout comme l'année passée, vous ne trouverez plus les extraits des séances du Conseil Municipal.

Les versions intégrales sont régulièrement affichées et restent à votre disposition à la Mairie.

Vous pouvez également consulter notre site internet : www.bergholtz.fr

Votre conseil municipal s'est réuni en séance le 13 février, le 13 mars, le 14 juin, le 28 septembre et 17 décembre.

FLEURISSEMENT

Palmarès fleurissement 2021

Catégorie : maison avec jardin

- 1° Mr et Mme Schaetzel Jean Michel, 4 rue Pflleck
- 2° Mr et Mme Schmitlin Charles, 8 rue des Vosges
- 3° Mr et Mme Skusek Emile, 5 rue Bixneu

Catégorie : maison fleuries

- 1° Mr et Mme Schleiffer Georges, 30 rue Vauban
- 2° Mr et Mme Jaeggy Gérard, 8 rue Schumann
- 3° Mr et Mme Sodter Guy, 2 rue Schumann

Catégorie : balcons

- 1° Mr et Mme Tritsch Christian, 46 rue Vauban
- 2° Mr et Mme Hauth François, rue du Canal
- 3° Mr et Mme Ehrburger Jean-Pierre, rue de Bergholtz-Zell



Encouragements

- 1° Mr et Mme Schwartz Jean-Claude, 13 rue Abbé Gatrio
- 2° Mr et Mme Lelkic Raymond, 34 rue de Guebwiller
- 3° Mr et Mme Cladt Yvette, 13 rue Henri Fretz

Bien vivre ensemble

Dans un souci de bon voisinage et de civisme, nous vous rappelons la **réglementation sur la divagation des chiens et des chats.**

DÉFINITION DE L'ÉTAT DE DIVAGATION article L. 211-23 du Code Rural

POUR UN CHIEN

Est considéré comme divaguant, tout chien qui :

- N'est plus sous la surveillance effective de son maître,
- Se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel,
- Est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable, d'une distance de plus de cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est considéré comme en état de divagation.

POUR UN CHAT

Est également considéré comme divaguant, tout chat :

- Dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.
- Non identifié se trouvant à plus de deux cents mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de 1000 mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci.

LA DIVAGATION EST INTERDITE ET EXPOSE A DES SANCTIONS

Il y a un risque que l'animal cause un accident de la circulation. Dans ce cas, la responsabilité civile du propriétaire est engagée.

L'article 1385 du Code civil dispose que « le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé. » : il faut que l'animal ait causé un dommage (l'existence d'un dommage est une condition de la responsabilité).

COM-COM-BUS

La Communauté de Communes de la Région de Guebwiller (CCRG) assure un service de Transport à la Demande sur le territoire de la CCRG selon les modalités développées ci-après.

Ce service, justifié par l'intérêt général local, permet :

- d'agir en faveur de l'emploi et de la réinsertion
- d'aider les personnes en fragilité sociale, physiologique ou économique
- de désenclaver les zones rurales du territoire.

Il s'adresse aux personnes de 70 ans et plus et aux personnes à mobilité réduite, permanentes ou temporaires (sur justificatif).

L'inscription est obligatoire auprès des services de la CCRG.

Fonctionnement

Le service Com-Com-bus fonctionne du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00 et le samedi de 8h00 à 12h00, sur réservation.

La réservation s'effectue par téléphone au 03 89 62 56 10 du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, le vendredi de 8h30 à 12h00.

Tarifs

Les tickets peuvent être achetés au siège de la CCRG ou dans les véhicules :

Ticket unitaire : 4€ (le trajet)

Carnet de 10 tickets : 35€



Le formulaire d'inscription et le règlement sont disponibles sur le site internet de la CCRG

Rappel des règles d'urbanisme

Il est rappelé aux habitants que toute **modification de l'aspect extérieur d'une construction** doit faire l'objet d'une **déclaration en mairie**, ainsi que pour tout travaux, **même pour un remplacement à l'identique**.

Un règlement régie les différentes zones de la commune, il s'appelle le **plan local d'urbanisme (PLU)**. La réglementation varie en fonction de la zone où est située votre parcelle (plan de zonage).

Ces documents sont visibles en mairie ou si notre site internet.

Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le code de l'urbanisme. Soyez notamment vigilant à la hauteur maximale d'une clôture.

Déclaration préalable

Il existe deux formulaires pour les déclarations préalables, en fonction de la nature des travaux :

Le cerfa n°13703*07 pour des travaux sur maisons individuelles (toiture, fenêtre, panneaux photovoltaïques, clôture, ravalement, ou le cerfa n° 13407*07 pour un changement de destination, aménagement de petite ampleur.

- Création de 5 à 20 m² de surface de plancher (abri de jardin, pergola, préau...) ou moins de 5m² en zone ABF
- Création de fenêtre de toit, ou changement à l'identique
- Modification de charpente ou de couverture, ou changement à l'identique
- Ravalement de façade
- Abris de jardins, pergola, auvent, carport... (en fonction de la taille)
- Piscine de moins de 100 m²

Pour des travaux de plus de 20m², un permis de construire s'impose (cerfa n°13406*07).

Permis de construire

- Création d'une surface de plancher ou emprise au sol supérieure à 20m², ou 40m² en extension
- Changement de destination
- Modification de la structure porteuse de la maison

Merci de déposer vos dossiers en 4 exemplaires.

Pour vous aider dans le montage de votre dossier, un **guide** est à votre disposition sur notre site internet et en mairie sur demande. Vous y trouverez notamment la liste des pièces à fournir en fonction du projet, des exemples de plans (de situation, de masse, de coupe, des façades et des toitures). Pensez à bien préciser l'échelle, à mentionner toutes les **côtes** ainsi que les **matériaux** et **couleurs** utilisés.

Pensez également à **anticiper** votre demande : si vous êtes en secteur ABF (Architectes des Bâtiments de France), le délai d'instruction est prolongé d'un mois et passe à deux mois.

Le site d'escalade de Bergholtz

Contexte

- ✓ Comme vous le savez, notre commune possède un **Site Naturel d'Escalade (SNE)**. Jusqu'à présent, la falaise était gérée par le Comité Territorial 68 FFME (Fédération française de la montagne et de l'escalade) via une convention. Cependant, au cours de l'année 2020, la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade a voté le "dé conventionnement" des falaises lors de son assemblée générale.
- ✓ Début mai 2021, ce site d'escalade a perdu un important bloc suite à un éboulement. L'accès au site a dû être interdit pour des raisons évidentes de sécurité. C'est pourquoi, les grimpeurs ont été privés de ce charmant site pendant de longs mois.
Fort heureusement, le PGM (pelotons de gendarmerie de montagne) de Hohrod, les bénévoles du CT68FFME ainsi que le conseiller technique du groupe GRIMP 67 (Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieu Périlleux) ont pu sécuriser la zone concernée par l'éboulement.

Nouveau classement

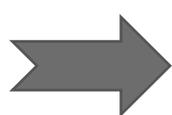
Ainsi, la classification de la falaise, jusqu'alors qualifiée en site sportif, a dû être repensée. Après concertation avec le Conseiller Technique National de la FFME et la personne en charge des Sites Naturels d'Escalade, il a été décidé de requalifier ce site en **Terrain d'Aventure (TA)**.

Un TA est une falaise et voie non équipées à demeure ou de manière aléatoire, ne respectant pas la norme fédérale d'équipement, pour lesquelles l'escalade nécessite une **importante expertise de la part du grimpeur ainsi que sa plus grande vigilance**.

La municipalité attire votre attention sur le fait que l'accès au TA relève désormais de la **responsabilité personnelle du pratiquant**. La gestion de la falaise n'est plus effectuée par la mairie.

Nouveau panneau pour une communication optimale

Un **panneau*** a été mis en place à l'entrée du site afin de renvoyer le pratiquant aux différents éléments de **sécurité** à observer sur le site d'escalade en Terrain d'Aventure.



*La municipalité remercie vivement le **sénateur Monsieur Ludovic HAYE** pour avoir défendu et fait voter un amendement allégeant la responsabilité du Maire en cas d'accident.*

*Panneau apposé devant le site d'escalade



Falaise de BERGHOLTZ

**Attention ! Depuis le 21/06/2021 ce site est classé en
« terrain d'aventure »**

GRIMPEURS vous êtes RESPONSABLES de votre sécurité et de vos actes.

Responsabilité des usagers : les usagers supporteront les conséquences des dommages subis ou causés du fait de leur propre imprudence et notamment du fait de l'inadaptation de leur comportement à l'état naturel des lieux, à l'aménagement du site et/ou aux dangers normalement prévisibles dans la nature.

Le terrain, l'équipement très varié, aléatoires, demandent la plus grande vigilance. Pour évoluer en sécurité sur ces itinéraires vous devez maîtriser les techniques de progression, d'assurage et de placement de protection nécessaires à ce type d'escalade.

- ◆ **Une formation préalable à l'utilisation du matériel d'escalade et aux techniques de sécurité est indispensable.**
- ◆ **Le port du casque de protection est vivement conseillé.**
- ◆ **Vous êtes sur un site sensible, préservez la faune, la flore, l'environnement, ne laissez aucune trace de votre passage, emportez vos détritrus.**
- ◆ **L'escalade est formellement interdite pendant les battues de chasse.**

Informations nidifications : consulter la page facebook du CT68FFME

Secours : 112

Tout incident (dégradation....) peut-être signalé à :

<http://sentinelles.sportsdenature.fr> ou à l'adresse mail : contact@ct68.ffme.fr



DU COTE DE NOS ASSOCIATIONS

LIGUE CONTRE LE CANCER



2020 et 2021: deux années exceptionnelles !

Comme beaucoup d'autres associations à but humanitaire, la Ligue contre le cancer a vécu deux années éprouvantes, tant sur le plan humain que financier. Le virus a chamboulé tous les projets de recherche sur le cancer ainsi que toutes les activités mises en place pour soutenir et aider les malades.

Les personnes atteintes de cancer ont été doublement affectées par cette pandémie :

- Fragilisés par la maladie et souvent immuno-dépressifs, cette période a été pour eux anxiogène et déstabilisante. Le suivi hospitalier restreint durant la crise, les traitements repoussés et l'obligation de s'isoler n'ont fait qu'accroître leur mal-être.

- La maison de la Ligue a dû fermer ses portes alors qu'en temps normal elle leur offre accueil, écoute, et activités leur permettant de se détendre et d'échanger.

Le comité de la Ligue du Haut Rhin a mis tous les moyens possibles au service des patients afin de garder le lien.

- Dr Audhuy a continué les entretiens avec les patients notamment pour leur expliquer leur maladie par téléphone

- La psychologue a consulté par téléphone ou par visio

- La socio esthéticienne et la sophrologue ont également fait des cours par visio

- La commission d'aide financière a également pu intervenir en cas de nécessité.

Financièrement, cette période a été très difficile car la quête n'a pas pu avoir lieu en 2020 et les dons par courrier ne l'ont pas remplacée.

Avec l'arrivée du vaccin et la diminution des contaminations, l'espoir est revenu et nous avons pu faire dans le Haut- Rhin la quête à domicile à partir du mois de mai et jusqu'en septembre 2021.

A Bergholtz, la quête pour la LIGUE a rapporté la belle somme de **6745,74€**.

MERCI aux habitants de notre village pour l'accueil qu'ils nous ont réservé, mais surtout

MERCI aux 15 quêteurs fidèles et persévérants qui se dépensent sans compter pour cette noble cause et sans qui, la quête ne serait pas possible.

La Ligue envoie un reçu fiscal pour les dons à partir de 8€.

Avant de clore cet article, ayons une pensée pour le Dr Axel Kahn, décédé en juillet 2021. Il était président de la Ligue nationale et était lui-même atteint de cancer. Hématologue, scientifique et chercheur, mais aussi doté de grandes qualités humaines, il a aimé la vie jusqu'aux derniers instants et sa disparition laisse un grand vide.

La Ligue continuera à œuvrer pour le bien des malades et l'avancée de la recherche dans le but de venir à bout de cette maladie.

Marianne FRETZ, déléguée de la Ligue pour Bergholtz

DU COTE DE NOS ECOLES

Les sorties de la maternelle

Depuis le mois de juin, les sorties sont à nouveau autorisées. Elles étaient attendues avec impatience par les petits et les grands !

Nous avons commencé par 3 jours de découvertes à Orbey.

Voici quelques images du programme (textes dictés par les élèves) :

Lundi 7 juin.

On a pêché.



Il y avait 2 groupes parce qu'il y avait 2 mares. On a pêché 2 fois.

A la grande mare il y avait un oiseau mort.

Il y avait une libellule à la petite mare. Mathieu l'a mise sur une plante pour qu'elle ne soit pas embêtée.

Olivier nous a expliqué comment pêcher avec des épuisettes. Il fallait pêcher assis. Il fallait attendre longtemps pour attraper les petits insectes. Il fallait faire attention de ne pas abîmer les plantes. Olivier a montré qu'il y avait des étages dans l'eau avec différents insectes.

On a pêché des larves de libellules, des escargots de mare, une mue, un gliss-gliss qui glisse, un triton et un insecte terrifiant..

Quand on avait fini de pêcher on a posé les épuisettes et Olivier nous a montré les aquariums.

On avait fait l'impression sur tissu.



On a cherché au moins 3 feuilles différentes.

On pouvait prendre des fleurs jaunes, violettes...

On a pris un tissu. Il fallait poser les feuilles sur le tissu et plier le tissu. Avec le maillet on a tapé sur le tissu.

Ca faisait des trous dans les feuilles. Quand on ouvrait le tissu ça faisait un dessin. Il fallait enlever les morceaux de fleurs et de feuilles. On a fait une potion avec une poudre verte (sulfate de fer) et de l'eau.

On a trempé les tissus dans la potion.

Mardi 8 juin.

On avait fait des mandalas.

On a récupéré de la mousse, des écorces, des cailloux, du trèfle, des fleurs, des pommes de pin, des branches et une souche. Un groupe a fait un carré et un groupe a fait un triangle. On a pris les branches et on a fait une forme. On a mis des bâtons pour faire des zones. On avait pris ce qu'on a récupéré et on les a mis dans les zones pour les remplir. On a pris une photo parce que, dans la nature, le mandala se cassera.





On avait fabriqué des parfums.

Par 2, on a mis des fleurs, 5 ou 6, dans un petit pot.
On a pris un bâton pour écraser les fleurs et les feuilles.
Olivier nous a dit que les fleurs sentent très fort quand on les roule dans la main.



On a fait les empreintes avec l'argile.

Il fallait faire une boule bien ronde sans traces.
On devait bien l'aplatir en galette, sans qu'il y ait de traces, mais pas trop fine.
Avec le moulage, il fallait appuyer fort pour faire l'empreinte.
Avec un crayon on a écrit nos prénoms.
On s'est lavé les mains parce qu'elles étaient très sales.
(empreintes d'écureuil, de lynx, de renard et de chevreuil)

Jeudi 10 juin.

C'est quand on a fait le jeu de l'oie.



Il y avait les faucons, les blaireaux, les lièvres, les chouettes, les castors.
Il fallait lancer le dé.
Les animaux avançaient du même nombre que le dé indiquait.
Quand l'animal arrivait sur une couleur, il fallait se rappeler quel adulte avait les questions de cette couleur.
Si on répondait juste on avait 1 point et on pouvait avancer, si on avait faux on reculait.
Il fallait rester en équipe.
L'équipe qui avait le plus de points avait gagné. **Les faucons ont gagné !**

On a fait la cabane en bois.

Il fallait chercher des branches pour mettre avec la cabane. On pouvait utiliser 1 ou 2 arbres (comme support à la cabane).
Il fallait mettre des décorations. On pouvait décorer autour.
On avait le droit de faire un tapis de feuilles.
On pouvait mettre une porte.
On pouvait faire une clôture.
On pouvait écrire le nom de son équipe.
On a bricolé !

Les cabanes étaient magnifiques !



Fin juin, nous avons marché pas moins de 20km sur 2 jours !

Chaque intersection ayant été préalablement photographiée et fléchée, ce sont les élèves qui ont géré le parcours à tour de rôle. Un grand bravo à eux !

Vendredi 25 juin, direction Orschwihr pour 9km de marche : la chapelle de la sorcière par les vignes et le village. Les « pauses » ont permis aux enfants de faire des jeux.



Lundi 28 juin, direction Orschwihr pour 11km de marche : vignes et forêt. Les « pauses » mandalas, cabanes et repas ont permis à nos petits randonneurs de recharger les batteries !



En septembre, nous avons profité des premiers rayons d'automne pour reprendre les sorties sur la piste cyclable. Nous avons pu observer les récoltes des vignes, noyers, champs de maïs et avons effectué une collecte d'éléments naturels...



En octobre, grâce à une animation proposée par Service Pays d'art et d'histoire de la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller, les élèves ont visité Guebwiller à la recherche des animaux sculptés sur les façades des bâtiments. Ils ont terminé l'animation en dessinant leurs animaux préférés sur un modèle de fontaine.

Un grand merci à tous ceux grâce à qui les sorties ont été possibles : parents et mairie pour la confiance et le financement ; ATSEMs, parents et grands-parents pour l'accompagnement et l'animation ; enfants pour leur enthousiasme !

DU COTE DE NOS ECOLES

L'année scolaire 2020/2021 aura été marquée par la pandémie, les sorties ont été moins nombreuses, mais les élèves ont tout de même pu en faire.

La commémoration du 11 novembre s'est déroulée en toute intimité, toutefois, les élèves de l'école élémentaire y ont participé en confectionnant une affiche et enregistrant un chant diffusé à ce moment.



Nous avons réalisé notre traditionnelle course longue en octobre, sans la venue de l'école de Bergholtz-Zell / Orschwihr, mais avons tout de même réalisé un bel exploit. Tous les élèves de l'école élémentaire ont donné le meilleur d'eux-mêmes. Bravo à tous les coureurs !

Durant 3 demi-journées, les CE2/CM1/CM2 ont pu bénéficier d'un intervenant extérieur pour découvrir la faune et la flore environnante.

Nous avons notamment étudié les insectes et les animaux qui vivent dans les collines sèches telles que le Bollenberg. A l'issue de ces interventions et suite à une observation sur le terrain, les élèves ont réalisé des affiches sur ce qu'ils ont appris.



A carnaval, la traditionnelle balade dans le village n'a pas pu avoir lieu, mais nous avons tout de même fêté l'événement à l'école. Les élèves sont venus déguisés et ont passé un après-midi festif avec un défilé des meilleurs costumes, des jeux de cour et un délicieux goûter.

En février, nous aurions dû aller voir un opéra. Malheureusement les théâtres étaient fermés. L'opéra est alors venu à nous ! Nous avons pu visionner l'œuvre sur le TBI de l'école et nous avons eu la chance de pouvoir discuter avec les artistes en visioconférence après le visionnage.



Au mois de mars, les gendarmes sont intervenus dans l'école élémentaire pour faire passer un permis vélo aux élèves de CE2/CM1/CM2. Ils ont dû réaliser un parcours d'obstacle dans la cour à vélo. Ce n'était pas facile...

Enfin, grâce au soutien des parents, de la mairie et de l'association Menthe à l'Eau, les élèves de CE2/CM1/CM2 ont pu aller en classe verte. Nous avons ainsi pu découvrir l'escalade (et les sauts dans les arbres), l'orientation et faire de nombreuses activités dans la nature qui nous entoure. Merci à tous ceux qui ont rendu ce voyage possible.



FABRIQUE DE L'ÉGLISE SAINT GALL

Le conseil de fabrique a engagé l'année dernière les travaux de rénovation intérieure de notre église. Après deux années d'études et de réflexion nous sommes entrés dans le concret en mars dernier pour quelques mois de travaux.

La peinture intérieure a été réalisée en deux mois et demi par l'entreprise Sohler. Le résultat est à la hauteur de nos attentes, une église claire, accueillante où il fait bon prier et méditer. Les éléments décoratifs et architecturaux ont été parfaitement mis en valeur grâce au professionnalisme de l'artisan. Nous avons également mis en place un ensemble ventilation-chauffage qui, grâce à une filtration de l'air devrait limiter les salissures et le noircissement prématuré des peintures. L'isolation des combles a été améliorée par la mise en place d'une couche de 25 cm de laine de roche.

Le coût total des travaux se monte à 90760€ subventionnés pour 18152€ par la Collectivité Européenne d'Alsace. Le solde soit 72608€ est pris sur nos fonds propres.

Dans cette opération le Conseil de Fabrique n'a été avant tout que votre représentant. C'est vous tous fidèles donateurs et mécènes discrets que nous devons remercier. Je pense bien sur aux présidents et membres successifs du conseil de fabrique qui ont toujours travaillé, tels des fourmis, pour constituer une trésorerie ayant permis, tout en gardant un fond de roulement correct, de financer ces travaux. Merci à tous ceux qui lors des différentes quêtes sont particulièrement généreux, merci à tous ceux qui participent aux manifestations, soirée vin nouveau, choucroute ou qui aident à les financer.

Nous avons tous ensemble œuvré pour entretenir le patrimoine et doter notre village d'une église soigneusement entretenue, que nous remettons entre les mains de nos chargés d'âme, notre curé Alphonse HOFFER, le père Stéphane PIDSADNYJ et notre diacre Gérard UNFER. Vous contribuez à lui donner une âme pour accompagner les paroissiens dans leurs prières quotidiennes, dominicales et les moments heureux ou plus difficiles de la vie.

Gilbert FRETZ, Président du conseil de fabrique



BIBLIOTHEQUE DE BERGHOLTZ

En ces temps de Covid, la Bibliothèque est passée par toutes les étapes obligatoires : fermeture, rendez-vous, masque, jauge et maintenant le pass. Malgré tout, nos lecteurs s'adaptent car, comme les responsables de la Bibliothèque, ils aiment lire.

Par ces temps de confinement, la lecture nous apporte ce rêve, ce voyage, qui nous conduit vers d'autres horizons, qui nous fait oublier l'épidémie et ses contraintes. Ainsi « **3 vœux** » de Moriarty nous emmène en Australie, « **le cerf-volant** » de Colombani en Inde, « **Sous le soleil** » de Sandrel en Italie, « **cette nuit-là** » (suite de « l'île des oubliés ») en Crête, « **C'est arrivé la nuit** » et sa suite « **Le crépuscule des fauves** » de Lévy, dans une course folle, nous entraînent à Oslo, Paris, Madrid, Istanbul...oui, vraiment, nous voyageons grâce à nos livres qui nous procurent aussi beaucoup de plaisir.

Vous trouverez à la Bibliothèque un roman à ne pas rater : « **Trois** » de Valérie Perrin, l'histoire de 3 amis, deux garçons et une fille qui sont inséparables durant toute leur enfance. Pourtant 31 ans plus tard, ils ne se voient plus. Pourquoi ne se voient-ils plus ? Que s'est-il passé ? C'est un beau livre sur l'amitié à travers les années. Pourquoi on se perd de vue ? A-t-on une chance de se retrouver ?



De nouveaux policiers vous attendent aussi : « **La chasse** » de Minier, « **Rien ne t'efface** » de Bussi , « **Sous protection** » de Viveca Sten et de nouvelles **enquêtes** surprenantes d'**Agatha Raisin** de Beaton...Les enfants trouvent **des albums, des BD, des magazines**, le dernier « **J'aime lire** » leur décrit en détails la vie des enfants en Afrique, à Ouagadougou. Les plus grands, amateurs de **mangas**, découvrent avec curiosité et intérêt le Japon tout en dessinant leurs héros préférés...La Bibliothèque est ouverte à tous, alors n'hésitez pas, **les lundis de 16h à 17h, les mardis et vendredis de 17h à 18h30** à venir choisir un livre qui vous fera faire un merveilleux voyage.

Martine ESSLINGER

ASA Plaine de l'III

« L'ASA Plaine de l'III est une association sportive automobile qui compte une cinquantaine de membres pour 2021

Pour 2022, nous avons inscrit les épreuves suivantes au calendrier de la Ligue Grand Est du sport automobile :

- 37^{ème} Rallye Régional du Florival le samedi 23 avril 2022
- 1^{ère} Course de Côte du Hunsdrück le samedi 15 mai 2022
- 37^{ème} Slalom de la Hardt les 2 et 3 juillet 2022
- 8^{ème} Slalom de Sausheim les 9 et 10 octobre 2022

Notre association recherche des bénévoles pour nous aider dans la préparation de nos épreuves.

A savoir qu'il est possible de suivre des formations pour devenir commissaire de piste / route ou pour devenir officiel (directeur de course, commissaire sportif, commissaire technique, chronométreur) sur les épreuves.

Ces formations sont dispensées par la Ligue Grand Est du Sport Automobile.

Contact et renseignements : Winkler Gérard – 5 rue de Guebwiller – 68500 BERGHOLTZ – Tél. : 03.89.76.28.25 – Mail : asapi0318@orange.fr

Sportivement,

WINKLER Gérard

Président



DU COTE DE NOS ASSOCIATIONS



Association de jumelage Franco-Belge

Avec nous en Belgique au mois de Mai !

Après les années 2020 et 2021 particulièrement difficiles pour les associations; nous espérons pouvoir reprendre une "vie normale" cette année. Nous avons en effet été contraints d'annuler le voyage prévu en 2020 et toutes les activités jusqu'à la fin de l'été 2021.

Le marché aux puces du mois de septembre dernier a connu un grand succès, malgré les conditions sanitaires et les contraintes imposées. Vous avez été très nombreux à nous soutenir, nous vous en remercions très chaleureusement. Merci également à tous ceux qui nous ont aidés pour l'organisation matérielle. Nous allons reprendre cette année les manifestations habituelles avec une grosse incertitude à l'heure où j'écris ces lignes pour le Loto car il est impensable, compte tenu de l'affluence de contrôler les Pass sanitaires dans la salle.



Nous avons par contre prévu une rencontre avec nos amis Belges. Celle-ci aura lieu lors d'un déplacement en Belgique le WE de l'ascension les 27,28 et 29 Mai 2022. Tous nos membres sont particulièrement impatients et attendent cette rencontre de pied ferme car cela fait pratiquement 4 ans qu'aucun échange n'a eu lieu. Les retrouvailles seront d'autant plus chaleureuses et joyeuses, nous n'en doutons pas un seul instant. Nous vous invitons dès à présent à venir vous joindre à nous et contribuer ainsi à pérenniser les liens d'amitié qui unissent notre village et l'ancienne commune de Marenne. N'hésitez pas à contacter n'importe quel membre qui vous orientera, vous conseillera et vous donnera envie de participer, car les maîtres mots dans notre association sont amitié, convivialité, simplicité.

Gilbert FRETZ

ASCB Section Jeunes

Pour la deuxième année consécutive, la pandémie de Covid a perturbé nos vies, nos façons d'être, notre vie sociale.

Ce n'est que cet automne que nos associations ont pu, à nouveau, timidement, reprendre quelques manifestations, en respect avec les règles sanitaires, telles que le marché aux puces, la soirée vin nouveau, un tournoi de belotes, ce dont nous nous sommes tous réjouis.

Les activités sportives ont également pu être reprises, au plus grand bonheur de tous, enfants et adultes. Comme en 2020, la section jeune de l'ASCB n'a pas pu organiser sa sortie lors des vacances de printemps.

Toute notre équipe espère fortement que 2022 nous permettra d'envisager sereinement une journée récréative.

Au nom du comité de l'ASCB et de l'ASCB section jeunes, je vous souhaite une belle et heureuse année 2022, qu'elle vous garde tous en bonne santé.

Véronique HEIL

Présidente ASCB – ASCB section Jeunes.

DU COTE DE NOS ASSOCIATIONS

Club de l'amitié de Bergholtz

Il était temps ! Au fil de mes conversations avec mes amis du Club de l'Amitié, j'ai ressenti une certaine nostalgie provoquée par le manque de nos jeudis après-midi avec toute la convivialité qui les accompagne.

Au bout de six mois de discussions, les autorités sanitaires et les pouvoirs publics ont enfin assoupli les règles, tels que les gestes barrières, fixation de six personnes minimum en réunion, etc...

C'est ainsi que début juillet nous avons pu reprendre le rythme hebdomadaire de nos activités consacrées aux plaisirs des jeux de société et à l'expression de notre amitié sur laquelle repose notre club.

D'ailleurs nous avons eu la satisfaction de constater que l'ensemble de nos membres sont revenus, munis bien entendu de leur pass sanitaire! C'est un encouragement fort pour le comité et une motivation certaine pour poursuivre nos initiatives en faveur du club.

Et pour maintenir nos traditions basées sur des valeurs, autant ludiques que de moments plus détendus nous avons organisé une sortie gastronomique dès le 15 juillet à l'auberge du Boenlensgrab.

D'autres festivités sont d'ailleurs prévues pour les 21 octobre et pour le 9 décembre 2021, à l'occasion des fêtes de Noël.

Autant dire que malgré les vicissitudes engendrées par les mesures de lutte contre la pandémie, le Club de l'Amitié est resté soudé plus que jamais, laissant augurer d'un avenir et d'un succès qui ne se dément pas.

Prenez soin de vous et Bonne Année à toutes et à tous.

Gueta Rutch in's Neja
Marie-Thérèse RIBER

Présidente

Gymnastique volontaire

Cela fait quelques mois que les restrictions sanitaires nous ont privés de nos séances de gymnastique.

C'est avec joie et dynamisme que nous avons démarré du bon pied les 6 et 8 septembre. Notre association compte 40 membres actifs et fidèles. Elle est représentée par notre animatrice Christine Leser que l'on retrouve tous les mercredis de 9 à 10 heures pour renforcement musculaire, souplesse, coordination, équilibre et mémoire.

La Zumba, très appréciée par les gymnastes, le lundi et mercredi avec Marion, actuellement remplacée par Christine Leser pour une durée de 4 mois, les vendredis de 19h30 à 20h30. Ces cours permettent d'entretenir notre santé, d'améliorer notre condition physique.

Renseignements lors des séances ou au 0389762123 ou 0389761947

La présidente Jeanne Tresch



La chorale Sainte Cécile

Le virus est toujours là et la chorale Ste Cécile aussi. Elle a continué et continue à animer les messes dominicales, les enterrements, les mariages, toujours dans le respect du protocole, soutenue à l'orgue par Anne Marie Delaporte et dirigée par Philippe Rominger.

Après quelques mois sans répétitions, nous espérons pouvoir reprendre activement nos rencontres avec les autres chorales de la Communauté des Paroisses "Entre Lauch et Bollenberg".

Nos pupitres ont besoin de renfort et vous serez tous les bienvenus: hommes ou femmes, jeunes ou moins jeunes. Si vous aimez chanter, venez-vous joindre à nous, nous vous attendons.

La Présidente, Marie Jeanne CLOR

DU COTE DE NOS SAPEURS POMPIERS



Les sapeurs-pompiers volontaires :

Les sapeurs-pompiers volontaires de Bergholtz interviennent sur tous types de missions, notamment le secours à personnes (arrêt cardio-respiratoire, malaise, chute...) ainsi que les incidents de plus grandes ampleurs (incendies, inondations, accidents de la circulation...).

Les citoyens de la commune peuvent également faire appel aux pompiers, via le 18 ou 112, pour des interventions diverses telles que la destruction d'un nid de guêpes, nettoyage de chaussée, etc.

Offrant leurs temps et leurs compétences, les sapeurs-pompiers de votre commune réalisent des interventions tout au long de l'année et ils se perfectionnent au travers de nombreuses manœuvres, formations et recyclages.

Depuis 2021, une entente s'est établie entre le corps des sapeurs-pompiers de Bergholtz et celui d'Orschwihr afin de pouvoir porter une assistance mutuelle et maintenir de bonnes relations avec les communes voisines.

Grâce au budget alloué par la mairie et la générosité des citoyens lors de la distribution des calendriers et des cartes de membres, le corps peut renouveler le matériel ce qui garantit des interventions de qualité. Les sapeurs-pompiers de Bergholtz vous remercient de les soutenir.

Devenez sapeur-pompier volontaire :

Le corps des sapeurs-pompiers recrute des femmes et des hommes à partir de 16 ans.

Vous pouvez venir nous voir et discuter chaque premier dimanche matin du mois à la caserne (13 rue de l'église) ou par mail contactez le chef de corps des sapeurs-pompiers, Pierre SCHAEGIS : spbergholtz@orange.fr .

Devenir JSP :

Les jeunes sapeurs-pompiers (JSP) sont des filles et des garçons dont la motivation et l'engagement sont des éléments importants pour les recrutements des sapeurs-pompiers volontaires et professionnels.

Devenir Jeune Sapeur-Pompier, c'est vivre une expérience unique, découvrir la force du travail en équipe, apprendre les gestes qui sauvent. C'est aussi s'initier aux techniques de secours et de lutte contre l'incendie, découvrir les différents véhicules spécialisés. C'est également un esprit sain dans un corps sain car les pratiques de divers sports sont également au programme de la formation.

Si vous avez 11 ans et plus et que vous habitez dans la commune et que vous souhaitez rejoindre la section des jeunes sapeurs-pompiers ou obtenir d'avantage d'informations, contactez le chef de corps des Sapeurs-Pompiers Pierre SCHAEGIS par mail spbergholtz@orange.fr. Ou contactez le responsable de la section JSP Thomas CHANTÔME par mail thomas.chantome@gmail.com.

BERGHOLTZ



Siège Secrétariat : 153 rue Théodore Deck 68500 Guebwiller

Tél : 03.89.76.82.92 / Mail : raphael.schmitz@yahoo.fr



Le club « tae kwon do Bergholtz », propose tous les jeudis des cours de tae kwon do : De 18h15 à 19h15 pour les enfants de 6 ans à 14 ans. Les cours se déroulent à la salle polyvalente de Bergholtz.

Tae Kwon Do :

Art martial d'origine Coréenne, on le surnomme le "karaté volant" de par ses nombreuses techniques de coups de pieds. Discipline olympique. En plus des coups de poings et de pieds on y travaille des techniques de self défense et le nunchaku, le nunchaku est un art martial complet qui développe la concentration, la discipline, la souplesse, la rapidité, l'adresse, la force, la confiance en soi. Une séance découverte gratuite est proposé le jeudi 27 janvier 2022.

Les cours sont dirigés par RENE GROFF : Ceinture noire de tae kwon do, Champion de France FSGT de tae kwon do combat et technique.

Pour tous renseignements veuillez nous contacter au : 03.89.76.82.92 ou raphael.schmitz@yahoo.fr / site : combat-taekwondo.fr



DU COTE DE NOS ASSOCIATIONS

Amicale des donneurs de sang de Bergholtz et Bergholtz-Zell

Depuis le déconfinement les réserves de sang baissent. Le seuil des réserves est critique ! il est essentiel de se mobiliser et de promouvoir le don de sang tout au long de l'année.

Sachant qu' 1 000 000 de malades sont soignés en France tous les ans grâce aux dons de sang ; il faudra augmenter rapidement les réserves de 30 000 poches pour y arriver". Il est essentiel de se mobiliser tout au long de l'année.

Pour donner votre sang, vous devez :

- Être âgé(e) de 18 à 70 ans
- Peser au moins 50kgs
- Etre reconnu(e) apte au don lors de l'entretien préalable au don
- Etre muni(e) d'une pièce d'identité
- Manger avant et bien vous hydrater tout au long du parcours.

Les étapes du don de sang :

- Accueil et inscription
- Questionnaire et entretien préalable au don
- Prélèvement (10 minutes environs)
- Pause, collation offerte par l'amicale 15 à 20 minutes

Au total vous aurez pris moins d'une heure de votre temps pour sauver trois vies.

Vous pouvez donner votre sang avant et après une injection de vaccin contre la Covid 19. Aucun délai à respecter. Si vous présentez des symptômes il conviendra d'attendre 15 jours après leur disparition.

Atteints par la limite d'âge, certains de nos donneurs nous quittent, c'est pourquoi nous faisons appel aux jeunes générations pour les remplacer.

Une entrée au cinéma du Florival est offerte pour chaque "premier don"

Le don est anonyme, bénévole, volontaire, sans profit. La sécurité du donneur est scrupuleusement assurée

Nous vous invitons dès à présent à vous rendre aux prochaines collectes intercommunales les :

- ✓ lundi 28 février 2022 à Orschwihr
- ✓ jeudi 19 mai 2022 à Bergholtz
- ✓ lundi 25 juillet 2022 à Orschwihr
- ✓ lundi 03 octobre 2022 à Bergholtz
- ✓ mardi 20 décembre 2022 à Orschwihr

La vie de l'amicale en 2021

Dès que la situation sanitaire l'a permis et après une année blanche, nous nous sommes retrouvés pour notre traditionnel tournoi de belote qui s'est tenu le 24.10.21. La quantité des inscrits était inférieure aux années précédentes, en raison sans doute de l'obligation du pass-sanitaire, mais tous ces joueurs étaient de qualité puisque jusqu'au dernier ; ils ont été récompensés.



Remise du 1er prix, un pendentif d'une valeur de 450€ offert par M. François Kauffmann, Bijouterie Echoppe de Guebwiller



Les masques et le gel étaient sont à disposition

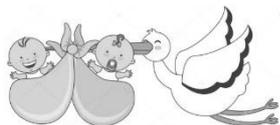
Si vous avez une sensibilité humanitaire et d'entraide, nous vous invitons à rejoindre notre amicale où il n'est pas seulement question de maladies et d'accidents mais aussi de moments de convivialité qui, nous l'espérons, seront de retour en 2022.

Pour tous contact adressez-vous à :

Gérard Brand pour Bergholtz Zell 06 79 28 14 74 ou à Nella Wagner pour Bergholtz 06 14 25 18 31

POUR SAUVER DES VIES : DONNEZ VOTRE SANG

ETAT CIVIL 2021



NAISSANCES

Gabin GSTALTER né le 03 janvier 2021

Camélia PEPLINSKI née le 30 octobre

Thalia PECORARO née le 08 septembre

Leïla JAWHAR née le 15 novembre



MARIAGES

Madame Alexandra LAURET et Monsieur Didier MATHERN, le 12 juin

Madame Marjorie KUBLER et Monsieur Sébastien ROY, le 26 juin

Madame Annick BATTMANN et Monsieur Georges SCHLEIFFER le 27 août

Madame Manon RIVOIRE et Monsieur Julien RAVASSARD le 04 septembre

Madame Nathalie AMBIEL et Monsieur Stéphane MARCHAL le 04 septembre



Monsieur et Madame MARCHAL

PACS

Madame MUNCH Mélanie et Monsieur AMOY Jérémy

Madame MASCHA Léa et Monsieur MUCHA Julien

DECES



Le 20 janvier Madame ALBIGER Yvonne

Le 29 janvier Monsieur PICCIOLO Cosimo

Le 09 février Madame KUNTZMANN Marguerite

Le 03 mars Monsieur FURMANSKI Pascal

Le 19 avril Monsieur BLOT Georges

Le 14 septembre Madame THUET Reine-Marie

Le 18 septembre Madame GELER Régine

Le 14 décembre Madame LINTZENTRITT Marie Lucie

ANNIVERSAIRES



80 ans

Le 04 mars Madame VOGEL Erika

Le 06 mars Monsieur MEYER Bernard

Le 16 mars Monsieur TRESCH Bernard

Le 15 mai Monsieur MULLER Bernard

Le 21 mai Monsieur KIENER Roland

Le 19 juin Monsieur BALLY Xavier

Le 26 juillet Madame Joséphine HAUTH

Le 14 août Monsieur Paul SCHUMM

Le 29 août Monsieur Jean EHRHARD

Le 03 septembre Madame Marlène SCHWARTZ

85 ans

Le 29 février Monsieur RIBER Auguste

Le 06 mars Monsieur CARL Jean-Pierre

Le 29 mars Monsieur ALBERT René

Le 16 juillet Madame Marlyse SCHRUOFFENEGER

Le 06 octobre Madame FALCH Marie-Louise

Le 30 décembre Madame BURRER Charlotte

90 ans

Le 26 février Madame JOHASECKT Irène

Le 08 août Monsieur GEIGER Mathias

NOCES D'OR – 50 ANS

10 avril 1971 : M et Mme GRIMM Daniel
4 juin 1971 : M et Mme GOETZ Robert
9 juillet 1971 M et Mme WENIGER Charles
20 août 1971 : M et Mme ZISSLER José
22 octobre 1971 : M et Mme BRONNER René
17 décembre 1971 : M et Mme BELTRAMELLI Léon
17 décembre 1971 : M et Mme RAUSEO Elmo

NOCES D'ORCHIDEE – 55 ANS

12 février 1966 : M et Mme NEYER Pierre
24 avril 1966 : M et Mme SODTER Guy
30 mai 1966 : M et Mme RIBER Auguste
6 juin 1966 : M et Mme BIRGLEN Gérard



Mr Ehrard 80 ans



Mme Falch 85 ans



Mr et Mme Bronner Noces d'or



Mr et Mme Zissler Noces d'or

Le Covid et ses restrictions ne nous ont malheureusement pas permis de vous retrouver tous à l'occasion de vos anniversaires ou vos noces d'or ou d'orchidée.

BISCUITERIE ARTISANALE & ALSACIENNE

*Biscuits
Legin*

RETROUVEZ NOS BISCUITS SUR LES MARCHÉS DE :

mardi : **Guebwiller** / mercredi : **Soultz**
jeudi : **Wittelsheim** / vendredi : **Turckheim**

le samedi : **Colmar** place St-Joseph
semaines paires : **Thann**
semaines impaires : **Sélestat**

4 rue René Flory
68500 BERGHOLTZ
Tél. : 03 89 74 19 32
biscuiterielegin@ntymail.com

*Entrez dans la douceur et goûtez
à un réel moment de bien-être avec
un soin complet relaxant à base
de lait d'ânesse bio, dans une
ambiance unique aux parfums
envoûtants.*

*Des soins aux tarifs accessibles
à tous. Uniquement sur RDV.*



Institut
Douceur lactée

ZA 6 rue René Flory
68500 BERGHOLTZ
Port: 06 14 77 74 51

**GARAGE
FLORIVAL AUTOS**

Z.A. RUE DE LA FABRIQUE - 68530 BUHL
03 89 76 64 60
florival.autos@orange.fr



**GARAGE
EUROPE AUTOS**

Z.A. 5 RUE DE L'EUROPE - 68500 BERGHOLTZ
03 89 74 28 28
europe.autos@orange.fr



Zone Artisanale
10 rue René Flory
68500 BERGHOLTZ

Tél. : +33 (0)3 89 53 78 51
Fax : +33 (0)3 89 57 44 35

Fabrice PONTA
Port. 06 74 26 25 61
fabrice.ponta@wanadoo.fr